



REGLEMENT INTERIEUR ENFANTS

Afin que les cours se déroulent dans de bonnes conditions et que votre enfant puisse en profiter pleinement, nous demandons aux parents :

- 1 D'accompagner impérativement l'enfant jusqu'à la salle de sport et ainsi s'assurer de la présence de l'animatrice.
- 2 D'arriver à l'heure aux cours.
- 3 D'être impérativement présent dès la fin des cours ou signer une autorisation de sortie.
- 4 D'utiliser des chaussures réservées uniquement à l'activité en salle pour maintenir celles-ci dans un état de propreté correct.
- 5 De signaler les problèmes médicaux et traitements en cours.
- 6 De ne pas filmer ou photographier les enfants.
- 7 Un seul cours d'essai est autorisé.
- 8 Un remboursement partiel, au prorata du tarif annuel, pourra être effectué pour raison médicale uniquement à partir de la demande, pour une durée minimum de trois mois d'arrêt et ce jusqu'au 01.04. Un certificat médical sera exigé, accompagné d'une demande écrite.